Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Rolande RICAUD ; Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Josiane LELIEVRE pouvoir donné à Dominique MOTEL
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.04.29

APPROBATION DES COMPTES FINANCIER UNIQUE

1. BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MOTEL Dominique, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. José MERCIER, Maire en concordance avec le trésorier, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le Conseil Municipal est invité à :

1°) donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture 2024 :	**144 719.81 €**	Résultat de clôture 2024 :	**-8 065.67 €**
Total recettes en 2025 :	567 930.18 €	Total recettes en 2025 :	99 894.35 €
Total dépenses en 2025 :	498 059.11 €	Total dépenses en 2025 :	-136 953.87 €
- Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**69 871.07 €**	+ Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**-37 059.52 €**
- Affectation au 1068 en 2025 :	**35 069.11 €**		

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_29-DE

+ excédent budget assainissement	**5 847.02 €**	-Déficit budget assainissement	**-3.44 €**
= Résultat de clôture 2025 :	**185 372.23 €**	= Résultat de clôture 2025 :	**-45 128.63 €**

2°) Constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

2. BUDGET MAISON DU BIEN ETRE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MOTEL Dominique, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. José MERCIER, Maire en concordance avec le trésorier, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

Le Conseil Municipal est invité à :

1°) donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture 2024 :	**11 613.42 €**	Résultat de clôture 2024 :	**-5 145.12 €**
Total recettes en 2025 :	6 643.81 €	Total recettes en 2025 :	5 145.12 €
Total dépenses en 2025 :	2 703.04 €	Total dépenses en 2025 :	-5 468.66 €
+ Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**3 940.77 €**	+ Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**-323.54 €**
- Affectation au 1068 en 2025 :	**5 145.12 €**		
= Résultat de clôture 2025 :	**10 409.07 €**	= Résultat de clôture 2025 :	**-5 468.66 €**

2°) Constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_29-DE

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

3. BUDGET LOTISSEMENT LA GREETTE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MOTEL Dominique, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. José MERCIER, Maire en concordance avec le trésorier, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

Le Conseil Municipal est invité à :

1°) donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture 2024 :	**187 504.10 €**	Résultat de clôture 2024 :	**-109 235.88 €**
Total recettes en 2025 :	209 909.23 €	Total recettes en 2025 :	149 235.88 €
Total dépenses en 2025 :	221 908.80 €	Total dépenses en 2025 :	248 881.47 €
+ Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**-11 645.59 €**	+ Résultat de fonctionnement 2025 : (recettes- dépenses)	**-99 645.59 €**
= Résultat de clôture 2025 :	**175 504.53 €**	= Résultat de clôture 2025 :	**-208 881.47 €**

2°) Constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **ENVOYER** l'ensemble des flux budgétaires liés à cette délibération
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

La secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 13/04/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_29-DE